



 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville

SAISON 4
de Romuald Maufas

Vendredi 23 octobre
à la Maison de Pays

*Lancement de la saison
Nyons en scène 2026/2027*

➤ **Page 3** > Carrefour des Habitants
Des lieux, des liens !

➤ **Page 4** > «Caisses qu'on partage»

➤ **Page 5** > De nouvelles aides
pour la rénovation

➤ **Page 6** > ORSAC ATRIR à Nyons :
un avenir en construction

➤ **Page 9** > Rencontre avec
Solidarité Paysans Drôme-Ardèche

➤ **Page 12** > L'UNTL a 25 ans : Un âge
respectable pour une association pérenne



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

Culture vivante

- **Les 7 et 19/10** > «Ts'ART : une histoire de Paradis !». Théâtre d'adhérents des GEM le Soleil et l'Oasis à l'Hôpital (le 7/10) et à la Maison de Pays (le 19/10), à 15h.
- **Le 11/10** > Concert «Une soirée à Vienne» dans le cadre du festival Page Blanche à l'Église St-Vincent, à 17h. Réservation auprès de l'Office de Tourisme de Nyons.
- **Le 11/10** > «Cocktail d'impro», improvisation théâtrale à l'Électron Libre, ZAC des Laurons à 17h.
- **Le 16/10** > Présentation de la saison 2026-2027 de «Nyons en Scène» à la Maison de Pays, à 19h.
- **Le 23/10** > «Saison 4», spectacle humoristique de Romuald Mauftras dans le cadre de «Nyons en Scène», à la Maison de Pays, 20h.

Animations de l'UNTL à la Maison de Pays

Conférence sur le grès turonien de Venterol le 7/10 à 18h (+ excursion le 10) , sur Chagall le 12/10 à 15h, projection de documentaires de M. Van Zèle les 14, 21 et 28/10 à 18h30 (cf. page 12).

Sport

- **Jusqu'au 4/10** > 8 Jours de la ville de Nyons (pétanque).
- **Les 17 et 18/10** > 8^e Trail de Nyons & Baronnies organisé par «Courir à Nyons».

Animations de la Médiathèque

- **Le 2/10** > Concert de «Boudha OMG» à 18h.
- **Le 7/10** > «À vos cartes, prêts, jouez !» à 16h.
- **Le 9/10** > Lectures par la MARPA de Rémuzat et A. Picard.
- **Le 10/10** > «Samedi, ça me dit !», atelier jardin Zen à partir de 6 ans, à 10h30.
- **Le 17/10** > Atelier Art-thérapie à 15h.
- **Du 20 au 31/10** > Exposition photos «Le réel et son double # 2» d'A. Picard et la MARPA de Rémuzat.
- **Le 27/10** > Jeux Zen... et moins Zen, à 15h.

Semaine Bleue édition 2026

«Relions tous les âges dans des territoires engagés !»
Du 5 au 11 octobre, le CCAS de Nyons vous propose plusieurs animations à l'occasion de cette semaine des retraités et personnes âgées.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



> L'édito

Un automne sous le signe du dynamisme

Quelques semaines après la rentrée, chacun a désormais retrouvé son rythme.

Dans nos écoles publiques, celle-ci s'est déroulée dans de bonnes conditions : **331 élèves ont repris le chemin de l'école**. Je souhaite à tous les enfants, aux enseignants, aux équipes éducatives et aux personnels municipaux une belle année scolaire.

Malgré les épisodes de canicule, **Nyons a connu une fréquentation touristique satisfaisante cet été**, confirmant l'attractivité de notre ville et de notre territoire.

Septembre a également été marqué par notre **Forum des associations**, qui a rassemblé près de **90 associations**. Cette diversité témoigne de la richesse de notre vie associative. Merci aux bénévoles et aux services municipaux pour leur engagement indispensable à la vie de notre commune.

Je vous remercie également pour votre **forte participation au questionnaire sur la circulation et la sécurisation du centre-ville**. Vos nombreuses réponses sont en cours d'analyse et les résultats seront rendus publics d'ici la fin de l'année afin d'éclairer les évolutions à envisager.

Enfin, la **27^e édition des 8 jours de la Ville de Nyons** s'annonce comme un nouveau temps fort de la vie nyonsaise. Une telle manifestation ne pourrait se tenir sans l'investissement des bénévoles et des agents communaux qui contribuent à son bon déroulement.

Un grand merci à toutes et à tous pour votre implication !

Christian TEULADE
Maire de Nyons

Directeur de publication > Christian Teulade. Directeur de la rédaction > Odile Piloz. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Romuald Mauftras. Photo : Kobayashi Photos Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



Carrefour des Habitants Des lieux, des liens !

Vie < Publique

Le « Carrefour des Habitants du Nyonsais » est une association nyonnaise créée en 1945 « par et pour les habitants ». Il favorise l'entraide grâce à deux sites à Nyons : un Centre Social et « La Maison des Possibles ».

L'association a accueilli son nouveau directeur, Alexis Durand-Jeanson, le 1^{er} juillet dernier suite au départ à la retraite d'Olivier Ambrosi. Avec de nombreux projets locaux à son actif, il reprend les rênes du Carrefour des Habitants du Nyonsais qui emploie 6 salariés.

Le Centre Social, situé à la Maison des Associations, est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h (sauf le mardi). Il dispense information et orientation, favorise l'entraide habitante et propose des services solidaires pour mieux vivre au quotidien. On y retrouve notamment l'écrivain public, de l'aide à la mobilité, le vestiaire enfants, de l'aide aux devoirs,

des ateliers linguistiques et de l'accompagnement de projets associatifs. À ce titre, le Carrefour est labelisé Guid'Asso !

La Maison des Possibles, implantée au 18 rue Toesca, est un tiers-lieu partagé entre adhérents, réunis autour de la transition écologique, sociale et solidaire, pour développer des projets, former aux métiers de la transition avec l'école « ETRE Drôme ».

Cette nouvelle école dispense de la formation par l'action ! Les jeunes apprennent leur futur métier en réalisant des chantiers-écoles proposés par des acteurs locaux (entreprises, collectivités, associations...). Création de bancs, de pièges à frelons, de



Chantier-école à la ferme maraîchère biologique Mazette à Sahune.

signalétique, plantation dans une ferme, aide aux travaux agricoles... les possibilités sont nombreuses ! La Maison des Possibles accueille aussi diverses activités : fripes, Panseurs à vélos, repair'café, fablab, atelier couture, atelier menuiserie, jardin partagé...

L'association vous donne rendez-vous le 18 novembre prochain, à la Maison de Pays, à l'occasion de la 2^e édition du salon «Vivre Ici» !



TAXI DES AMANDIERS

Communes de stationnement :
NYONS - SAINT MAURICE SUR EYGUES

Marie & Lucie BOUZIGUES

Mère & Fille à votre service
06 19 01 75 54

Transports médicaux
Transports Professionnels
Tourisme, Gares, Aéroports



HR Ramonage Multi-services

Installation, entretien, ramonage

Henri ROLLAND
06.40.20.34.26
henrirolland@hotmail.fr
26110 NYONS

Poêles à
Bois et
granulés

> Ville Durable

« **MobiSol 26** » est un service de mobilité solidaire proposé en partenariat avec le site de co-voiturage libre Mobicoop. Il a pour objectif de transporter les habitants des Baronnies qui n'ont pas les moyens de se déplacer (par exemple pour un rendez-vous médical, des démarches administratives...).
Informations auprès du Carrefour des Habitants au 04 75 26 47 31 !



« Caisses Qu'on Partage »

Face à la crise énergétique, aux enjeux de transition écologique et au souhait de renforcer le lien social, un collectif de citoyens lance aujourd'hui à Nyons « Caisses Qu'on Partage », **une initiative locale et solidaire d'autopartage entre particuliers**. L'initiative s'appuie sur un constat simple : la plupart des véhicules particuliers restent stationnés 95 % du temps. Pour beaucoup de Nyonsais, posséder une voiture représente un coût fixe important (assurance, entretien, décote) pour une utilisation parfois discontinue. À l'inverse, certains habitants ont besoin d'un véhicule ponctuellement mais ne souhaitent pas ou ne peuvent pas en acquérir un.

Accompagnée depuis l'automne 2025 par la Communauté de Communes (CCBDP) et l'association Dromolib, « Caisses qu'on partage » propose de mettre en relation des propriétaires de véhicules

prêts à partager leur voiture et des conducteurs locaux ayant des besoins de mobilité occasionnels.

Le groupe, soutenu par le Carrefour des Habitants du Nyonsais, compte aujourd'hui 4 voitures thermiques disponibles dans le centre de Nyons. Le fonctionnement repose sur la confiance, la proximité et un cadre sécurisé :

- Le groupe s'appuie sur un règlement intérieur garantissant la responsabilité de chaque utilisateur ;
- Les membres fournissent quelques documents (permis de conduire, carte grise, assurance, contrôle technique...);
- Une sur-assurance à la journée vient compléter l'assurance initiale du propriétaire. Celle-ci est prise en charge à hauteur de 50% par la CCBDP ;
- Le partage des frais se fait au coût réel au tarif de 0.34€/km, etc.

Pour en savoir plus, contactez le groupe au 06 67 28 04 49 ou sur caissesquonpartage@etik.com



Weldom
Bricoler • Jardiner • Décorer
NYONS

Horaires : 8h30-19h
sans interruption
du lundi au samedi

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68





NYONS
ASSAINISSEMENT

VIDANGE - CURAGE - DEBOUCHAGE - INSPECTION VIDEO

06 75 50 54 51
nyonsassainissement@outlook.fr - ZA le Grand Tilleul - 26110 NYONS

De nouvelles aides pour la rénovation

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat «Rénov+» portée par la Communauté de Communes permet d'accompagner les propriétaires dans leurs travaux de rénovation en mobilisant davantage d'aides financières et un accompagnement technique.

En < travaux



À Nyons, le nombre de dossiers d'aides à la rénovation déposés auprès de l'Agence nationale de l'habitat depuis 2 ans est inférieur aux objectifs initiaux. C'est pourquoi la commune et la Communauté de Communes (CCBDP) ont procédé à une modification du règlement des aides locales pour renforcer leur impact et améliorer l'efficacité opérationnelle du dispositif «Rénov +». L'objectif est de maintenir un niveau d'incitation suffisant pour encourager la réalisation de travaux par les propriétaires.

Désormais les propriétaires bailleurs du centre-ville de Nyons pourront bénéficier de 25 % d'aides communales supplémentaires en plus des aides de l'État (contre 15% précédemment). La Communauté de Communes

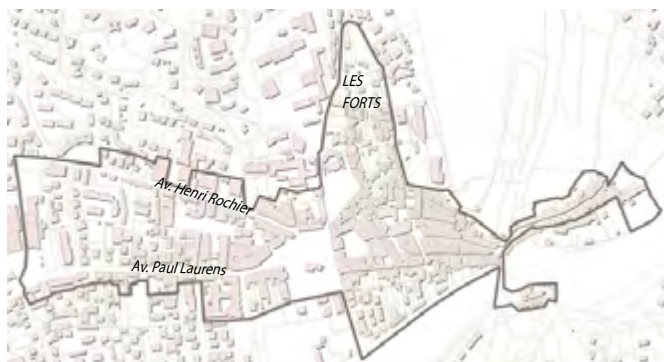
apporte quant à elle 20 % d'aides supplémentaires (contre 10% précédemment).

La commune ajoute 3 nouvelles primes complémentaires : une pour la transformation d'usage, l'autre pour la sortie de vacance et la remise sur le marché locatif, la dernière pour la réhabilitation d'immeubles très dégradés en vue de résoudre des situations d'indignité. La CCBDP met également de son côté en place 2 nouvelles primes pour l'utilisation de matériaux biosourcés et le remplacement d'anciens systèmes de chauffage au bois. Les propriétaires occupants dans le centre-ville de Nyons pourront quant à eux bénéficier de 10% d'aides communales et de 5% d'aides intercommunales. Avec celles de l'État, les propriétaires occupants peuvent prétendre à 80% de subventions au total.

Le nouvel objectif est de parvenir à 150 logements rénovés et adaptés par an sur le périmètre de la CCBDP.

Ce nouveau règlement sera en vigueur jusqu'au 30 juin 2027 et les aides sont attribuées dans la limite des crédits disponibles.

L'espace Conseil France Renov' assuré par le CEDER est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : 04 75 26 22 53 / renovplus@dromenet.org



Périmètre concerné par l'OPAH à Nyons.



LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 19h00
et de 14h00 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr



Ouvert de 8h30 à 19h30
Non stop du lundi au samedi
Dimanche matin
de 8h30 à 12h30
Nyons
04 75 26 19 68
31 avenue de Ventserol



En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !



Le dossier

➤ ORSAC ATRIR à Nyons : un avenir en construction

À Nyons, l'ORSAC ATRIR accompagne depuis de nombreuses années les habitants dans les domaines de la santé, du handicap et du grand âge, en lien étroit avec la Ville et les acteurs du territoire. Cette présence historique s'apprête à franchir une nouvelle étape avec la construction du futur EHPAD La Pousterle, dont la livraison est prévue en 2028.

L'ORSAC à Nyons : une histoire au service du soin

Fondée en 1937, l'ORSAC (Organisation pour la Santé et l'Accueil) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, intervenant dans les secteurs sanitaire, social et médico-social autour de trois valeurs : humanisme, solidarité et engagement. À Nyons, l'ORSAC ATRIR décline cette mission depuis de nombreuses années à travers trois grands domaines complémentaires : la santé, l'accompagnement des personnes

âgées et le handicap et l'inclusion, en s'appuyant sur un conseil d'administration local et des liens étroits avec les acteurs du territoire.

Un engagement pour la santé

Le secteur sanitaire met à profit le site des Rieux, reconnu en pneumologie et pour les troubles du sommeil. L'offre comprend des activités complémentaires : la prise en charge des pathologies respiratoires en médecine, les soins médicaux et de réadaptation en SMR, l'hôpital de jour, le laboratoire

du sommeil, le Centre de santé L'Aria avec ses consultations externes, une Maison Sport-Santé et un dispositif de conseiller en environnement intérieur.

L'Unité de Soins de Longue Durée Les Fontgères, rattachée à ce site, accueille des personnes présentant des pathologies respiratoires et/ou neuromusculaires lourdes, avec une présence médicale continue et une approche fondée sur la méthodologie Humanitude depuis 2008, pour assurer une prise en soins plus humaine à tous les stades de l'accompagnement.



ORSAC
Unité Territoriale du Nyonsais
ATRIR Santé & Médico-social

*Représentation du futur
EHPAD généré par IA.*



L'accompagnement du handicap et des personnes âgées

L'ESAT Les Airiennes, ses foyers et ses solutions d'habitat adapté permettent aux personnes accueillies de développer leur autonomie, de participer à la vie sociale et professionnelle et de construire leurs projets de vie en fonction de leurs capacités et de leurs choix.

L'expertise gériatrique des établissements de l'ORSAC ATRIR est renforcée par deux dispositifs :

- **La Plateforme de répit des aidants « Escapade »** qui accompagne les proches aidants pour prévenir leur épuisement et favoriser le maintien à domicile des aidés.

- **Le Centre de Ressources Territorial des Baronnie**, qui, en créant et améliorant les liens entre le domicile et l'EHPAD, permet aux personnes âgées en perte d'autonomie de vivre le plus longtemps possible à leur domicile. Ses missions sont orientées vers l'appui des professionnels du territoire et le renforcement du maintien chez soi.

Ces deux dispositifs d'appui, financés par l'ARS, sont hébergés à l'EHPA

Martine BERGER-SABATIER

“ Nyons, c'est un peu plus de 6 790 habitants, dont près de la moitié a plus de 60 ans. C'est notre richesse et notre responsabilité. Se soigner, bien vieillir, être accompagné quand on est fragile, c'est la première préoccupation que vous nous confiez. Nous avons des atouts rares pour une ville de notre taille : le Centre Hospitalier de Proximité avec son Ehpad et un Accueil de Jour pour maladies neurocognitives de type Alzheimer, l'Unité Territoriale Atrir-Orsac avec sa filière pneumologique et bientôt un nouvel Ehpad, pour remplacer La Pousterle, dont la première pierre sera posée prochainement. Sans oublier la Résidence-Autonomie de Moun Oustaou et le Centre Communal d'Action Sociale qui accompagnent au quotidien un certain nombre de familles. Notre point faible, nous le connaissons, comme partout en France, est le manque de médecins généralistes et spécialistes ainsi que notre éloignement des services d'urgences avec un hôpital de recours à 50 km. La municipalité ne peut pas se substituer à l'État mais elle peut agir. C'est le sens du projet municipal « Prévention et soins 2026-2032 ».

Notre feuille de route repose sur quatre engagements :

1/ Faire venir et garder les soignants ; nous proposons déjà des logements tremplins pour les internes et médecins juniors qui peuvent poursuivre leur formation auprès de 4 de nos médecins aux compétences de Maître de Stage Universitaire. Objectif : 2 nouveaux médecins

généralistes d'ici 3 ou 4 ans.

2/ Mieux relier l'hôpital, la ville et le domicile : la municipalité participe au Conseil de Surveillance de l'hôpital. Elle insiste pour donner une voix délibérative forte aux médecins en exercice qui y œuvrent au quotidien.

3/ Ne laisser personne sans soin parce que se soigner coûte cher et se déplacer est difficile ; dans ce sens, la municipalité soutient la PASS et le CCAS qui accompagnent l'accès aux droits et aux mutuelles ainsi que l'aide à trouver des transports solidaires.

4/ Prévenir pour mieux vieillir ; La prévention reste trop peu mise en œuvre avant l'apparition des maladies chroniques (diabète, hypertension, perte d'autonomie). La Communauté Pluriprofessionnelle Territoriale de Santé de la Drôme Provençale et de l'Enclave des Papes se structure dans cette perspective. Vaccinations, dépistages, activité physique adaptée, qualité du sommeil, limitation des écrans, alimentation équilibrée, sevrage tabagique, stimulation de la mémoire et maintien du lien social : autant de leviers aujourd'hui bien identifiés. La prévention constitue le meilleur rempart pour bien vieillir ! ”



Martine BARGER-SABATIER
Adjointe déléguée à la santé, à la solidarité et aux seniors



Moun Oustaou, 6 rue Ferdinand Vigne à Nyons.

Le projet du futur EHPAD La Pousterle

Le projet de ce nouvel EHPAD s'appuie sur un dialogue étroit avec la Ville de Nyons, qui accompagne cette nouvelle étape pour maintenir une meilleure offre de proximité et construire des solutions adaptées aux besoins de la population.

La fermeture de **la résidence autonomie La Pousterle** en juillet 2025 et son rapprochement avec Moun Oustaou ont constitué la première étape du projet.

Tous les habitants de la résidence autonomie ont été accompagnés et

personne n'est restée sans solution. De son côté, **l'EHPAD La Pousterle** poursuit son activité sur son site rue Pierre Toesca, dans l'attente de l'ouverture du futur établissement en construction au 440 route des Rieux à Nyons.

Ce futur EHPAD a fait l'objet d'un travail conjoint mené par le cabinet d'architecture ARCHAD, les services de la Ville de Nyons, les Architectes des Bâtiments de France (ABF), des entreprises locales, les professionnels et usagers impliqués dans ce projet.

Un travail qui a permis de prendre en compte l'environnement naturel du site, ses caractéristiques paysagères et architecturales pour penser l'accueil de demain.

Le nouveau bâtiment permettra d'anticiper les besoins à venir et de proposer aux résidents de meilleures conditions d'accueil. L'accent a également été mis sur l'accessibilité à tous des différents niveaux de l'établissement, le confort et l'autonomie des personnes. Le projet cherche ainsi un équilibre entre les exigences d'un établissement moderne, accessible et sécurisé et la volonté de préserver la qualité du cadre dans lequel il s'inscrit.

Sa mise en service est prévue en 2028. Il comprendra 78 lits, dont deux Unités de Vie Protégée (UVP) de 13 places chacune, destinées à des personnes présentant des maladies neuro-évolutives avec troubles du comportement et déambulations pathologiques.

Dans ce projet, la Ville de Nyons, le Département de la Drôme et l'Agence Régionale de Santé (ARS) occupent une place importante grâce à leur soutien et leur accompagnement à la réalisation du nouvel EHPAD La Pousterle. Une nouvelle étape se construit pour les personnes âgées, leurs proches et les professionnels qui les accompagnent.



NYONS - LARAGNE
24h/24-7j/7
04 75 26 46 04
onnys-nyons.fr
contact@onnys-nyons.fr

Pompes Funèbres - Marbrerie
Nicolas AUMAGE - Bastien BOURGEAUD - Stéphane BLACKETT



www.werocket.fr

VOTRE ENTREPRISE MANQUE DE VISIBILITÉ ? ON CRÉE VOTRE SITE WEB CLÉ EN MAIN



hello@werocket.fr Tel. 04 75 51 88 40



Extraits de l'exposition photos «Chemins de Terre» de Violaine Papot Libéral, à la Coopérative Vignolis en août et septembre.



Rencontre avec...

Solidarité Paysans Drôme-Ardèche

L'association défend et accompagne gratuitement les agriculteurs et agricultrices en difficulté et leur famille pour lutter contre les exclusions dont ils et elles peuvent être victimes et conforter leur autonomie.



Christian Teulade, Maire de Nyons, André Dumas et Roger Viarsac, bénévoles responsables du secteur sud, lors de l'exposition consacrée à l'association.

Les orientations des politiques agricoles menées depuis plusieurs décennies favorisent la concentration des moyens de production et ont entraîné des crises à répétition aux conséquences sociales désastreuses.

Créée en 1989 par des agriculteurs rencontrant eux-mêmes des difficultés, l'association apolitique œuvre pour le maintien de l'emploi, pour des territoires ruraux vivants, des fermes nombreuses, la promotion de l'agriculture paysanne et de l'agro écologie.

La conjoncture économique, l'investissement et le financement des exploitations sont les causes principales des difficultés rencontrées aujourd'hui par les agriculteurs faisant appel à l'association, mais elles peuvent aussi concerner des événements climatiques, des problèmes de santé, familiaux, techniques,

juridiques... Si vous pensez être concerné ou l'un de vos proches, prenez contact avec l'association !

Les membres de Solidarité Paysans interviennent pour accompagner les agriculteurs en difficulté, sans jugement, en toute indépendance et en toute confidentialité. Ils recherchent avec les agriculteurs les solutions les plus appropriées à leur situation.

Près de 200 exploitations agricoles variées (viticulture, arboriculture, élevage, plantes aromatiques...) ont été accompagnées en 2025, dont 150 dans la Drôme. Actuellement, une 20^{ne} fait l'objet d'un suivi à l'échelle de la Communauté de Communes, dont 2 sur Nyons. Solidarité Paysans Drôme-Ardèche peut compter sur l'engagement sans faille de 50 bénévoles et 4 salariés travaillant en tandem. Mais l'association recherche de nouveaux bénévoles pour faire face aux difficultés croissantes rencontrées par le milieu agricole. Différentes formations sont proposées aux personnes impliquées dans le réseau.

*Plus d'information au 04 75 25 88 64, au 07 87 11 05 25
ou sur solidaritepaysans.org/rhonealpes/drôme-ardeche*



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

info@afcommunication.com

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

www.afcommunication.com

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif
des informations contenues dans ce bulletin
et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.





Nyons au Cœur

Respecter nos engagements, respecter le choix des Nyonsais

« Depuis le début du mandat, la majorité **Nyons au Cœur** poursuit une ligne claire : **mettre en œuvre le programme sur lequel elle s'est engagée devant les Nyonsaises et les Nyonsais.**

Comme nous nous y étions engagés dans notre programme municipal, nous avons souhaité ouvrir davantage la décision publique à la consultation extérieure.

La création du CESEL, comme la consultation des habitants sur la circulation et la sécurisation du centre-ville, en sont des exemples concrets.

Notre méthode repose sur un fonctionnement différent : nous allons à la rencontre des habitants et recueillons leurs avis en amont afin d'éclairer les choix. La décision finale relève ensuite du Conseil municipal, à qui il appartient de débattre et de décider.

Notre responsabilité est de tenir ces engagements. Ne pas le faire serait manquer à la parole donnée.

Nous ne pouvons partager l'idée selon laquelle la majorité devrait renoncer à appliquer son programme au motif qu'une partie des électeurs a fait un autre choix. Une élection municipale donne une majorité pour gouverner, mais aussi une place à l'opposition pour contrôler, débattre et proposer. Chacun doit pouvoir exercer pleinement son rôle.

Le débat est légitime, la confrontation des idées est utile. Mais respecter la démocratie, c'est aussi respecter le résultat des urnes.

Notre cap reste donc inchangé : tenir nos engagements et agir dans l'intérêt de Nyons et de ses habitants. »

Le réveil Nyonsais

« Écoutons ceux qui ont réellement travaillé le sujet

On voudrait tuer le projet dans l'œuf qu'on ne s'y prendrait pas autrement !

Un sondage en ligne circule actuellement auprès des Nyonsais concernant la circulation dans le centre-ville. Deux choix sont proposés : le statu quo avec quelques inepties dont des feux tricolores à chaque croisement, ou un sens unique qui oppose mise aux normes des trottoirs pour les PMR et pistes cyclables.

Diviser les Nyonsais pour justifier l'immobilisme, telle est la stratégie de la majorité, laquelle, évidemment, s'est abstenue de consulter les groupes d'opposition. Lors de la campagne électorale, notre projet, qui visait améliorer la qualité de vie des Nyonsais et rendre le centre-ville plus attractif, comportait 3 axes essentiels :

1° - L'objectif de cette restructuration du centre-ville est d'inciter les Nyonsais à utiliser davantage les mobilités douces afin de libérer des places de stationnement

2° - Des trottoirs élargis et des pistes cyclables à double sens sont parfaitement réalisables si l'on supprime une voie de circulation

3° - L'enjeu est également de reboiser les avenues pour se protéger des effets du réchauffement climatique : là-dessus pas un mot de la part de la majorité socialiste !

Ce sujet est trop sérieux pour être lancé à l'emporte-pièce devant les Nyonsais sans préparation aucune. Prenons le temps de consulter des cabinets d'urbanisme, de sélectionner plusieurs projets et de faire voter nos concitoyens. »

L'UNyons citoyenne

« Encore une occasion manquée de démocratie participative !

Fin août, nous avons découvert, sans débat ni concertation préalable, un questionnaire sur la circulation et la sécurisation du centre-ville, limité à deux options. Mais la consultation se résume à un sondage, peu d'éléments de choix : pas d'étude, de budgets comparatifs, d'analyse des solutions, de contraintes ni de durée des travaux. Comment répondre sans précisions ? On ignore comment les réponses pèseront sur la décision et comment seront publiés les résultats. Sans débat ni coconstruction, la méthode reste éloignée de la démocratie participative annoncée. L'UNyons citoyenne soutiendra de manière critique et constructive le principe du sens unique, souvent plébiscité dans nos réunions publiques, mais le reste mériterait un débat public.

Le forum des associations du 5 septembre a montré la richesse du tissu associatif nyonsais, ses bénévoles et ses structures indispensables à la vie de notre ville. Le discours du maire, très comptable, a interpellé en invitant les associations à limiter leurs besoins et à rechercher davantage de financements auprès des communes voisines. Or, l'attractivité de Nyons repose aussi et surtout sur sa vie associative. Nous défendons un soutien financier durable, des critères d'attribution transparents et des engagements pluriannuels offrant aux associations la sérénité et la visibilité nécessaires pour projeter leurs actions dans le temps.

Permanences des élus de l'UC :

• **lundi 17h-19h sur RDV** : luynyons@mailo.com

• **jeudi 10h-12h sans rendez-vous.**

Local 19 rue Draye de Meyne, à droite de la police municipale. »



Le saviez-vous >>>

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale réalise un travail de redéfinition de sa stratégie commerciale, qui durera jusqu'en décembre 2026. La mission consiste à acquérir une connaissance fine du fonctionnement commercial du territoire, identifier les enjeux pour réorganiser, planifier et mieux répartir les commerces sur le territoire, définir une stratégie et un plan d'actions qui permettront d'accompagner durablement le développement commercial à l'échelle de la Communauté de Communes. Le cabinet SCET a été désigné pour réaliser cette étude.

Repères

Devenez bénévole au Panier Solidaire

Envie de donner du sens à votre temps libre et de rencontrer des personnes engagées près de chez vous ? Le Panier Solidaire de Nyons recherche des bénévoles pour renforcer son équipe. Aucune compétence ni qualité particulière n'est attendue, si ce n'est de la bienveillance et de la bonne humeur !

Contact CCAS : 04 75 26 50 27 / ccas@nyons.com

> état civil

> Naissance



- ARNAUD Aria, Michelle, Corinne le 11/08
- AUMAGE Arthur, Frédéric, Elian le 20/08
- DIMNET Julia le 30/07
- GIRARD Mathéo, Thimothée, Lajos le 25/07
- RODARI Anaé le 14/08

> Mariage

- SCHIPPER Twan et LANTHEAUME Léa le 28/08

> Décès

- COFFION Jeannine, Georgette veuve BOUBEL le 01/08
- GHIBAUT Marius, Célestin le 09/08
- LEGRAND Louis, Paul, Camille le 10/08
- DOYON Pierre, Henri, Jean le 11/08
- GONZALEZ GARCIA Benito le 12/08
- LABRUNIE Anne-Marie veuve CULTY le 15/08
- GHISOLFI Robert, Barthélémy le 17/08
- PERNOLET Josette, Emilie, Juliette le 18/08
- CONSTANTIN Henriette, Marie épouse REYNARD le 21/08
- NOUGAILHAC André, Paul, Roger le 22/08
- JOURDAN Bruno, Aimé le 28/08
- FRANÇAIS Claude, Marie veuve PESQUIÉ le 29/08
- PREZIOSI Georges, Paul le 05/09
- PAPOUIN Jeanine, Madeleine, Georgette veuve KLEIN le 08/09

Nyons pratique

Fermeture des épiceries dès 20h

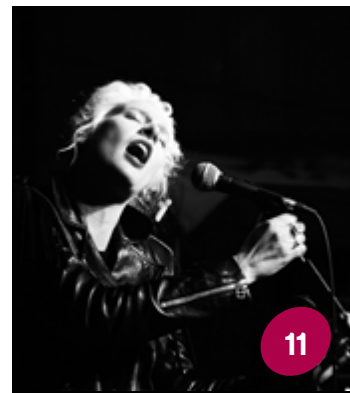
Les épiceries de nuit de type « alimentation générale » ou « supérette » fermeront désormais leurs portes à partir de 20h à Nyons, conformément à l'arrêté municipal n° 2026/261. Cette nouvelle disposition s'applique à une large partie du centre-ville, afin de préserver la tranquillité et de prévenir les incivilités en limitant la consommation d'alcool sur la voie publique.

Entrée de ville : roulons cool !

Afin d'améliorer la sécurisation des piétons en entrée d'agglomération route de Gap, la mairie et le Centre Technique Départemental, procèdent actuellement à plusieurs aménagements signalétiques. La vitesse sera également réduite à 70 km/h dès le giratoire de la Maladrerie, avant de passer à 50 km/h avant le tunnel.

Demi Mondaine en résidence artistique à Nyons

La mairie est heureuse d'accueillir la chanteuse Demi Mondaine, son guitariste Mystic Gordon et le batteur Clément Bouet, du 05 au 09 octobre à la Maison de Pays, dans le cadre de la création du nouvel album de la chanteuse. Cette résidence organisée par l'association La Baronne, se clôturera par un concert le 09/10 à la Maison de Pays de Nyons (prix libre). Ouverture des portes à 19h et buvette sur place. Venez nombreux !



L'UNTL a 25 ans

Un âge respectable pour une association pérenne

La saison 2026/2027 est ouverte à l'Université Nyonsaise du Temps Libre ! Comme chaque année, le programme se veut riche et varié, accessible à tous sans prérequis ni barrières, afin de répondre aux envies et aux goûts du plus grand nombre.



Conseil d'administration de l'Université Nyonsaise du Temps Libre

L'UNTL s'attache à répondre aux souhaits de ses adhérents. Ainsi les «sciences et l'environnement» sont-ils plus largement présents cette année : l'occasion de vous informer sur ce bien si précieux que représente l'eau, lors de l'intervention d'experts et de visites de la station d'épuration de Nyons et de la centrale hydroélectrique de Bollène. Mais aussi, l'opportunité de vous **divertir** avec les mathématiques, les nombres, loin des clichés qui réservent cette science aux esprits cartésiens et rationnels. Géologie, astronomie et botanique viennent compléter le panorama scientifique. Toujours plébiscités, les arts constituent une palette essentielle de la

programmation, à travers la peinture, la sculpture, le cinéma et la musique. Cette année, des rencontres musicales, lyriques et orchestrales permettront d'en explorer les métiers et sera également proposé un cycle «jazz».

On ne peut faire l'impasse sur la littérature, la philosophie et l'histoire, dont l'intérêt va grandissant. Enfin, traiter de géopolitique et des questions d'actualité reste également une priorité pour nos adhérents.

Les formats proposés: cours, ateliers (de 2 à 6 séances) permettent de creuser un sujet et nécessitent d'être adhérent. Les conférences (1 séance de 1h30 à 2h) sont quant à elle ouvertes à tous, avec ou sans adhésion.

Venez découvrir le savoir partagé, règle d'or des Universités Populaires !

>> *Plus d'informations sur* www.untl.net

Le mag
Côté culture



«Autoportrait aux sept doigts» par Chagall, illustrant la conférence sur le peintre, lundi 12/10 à la Maison de Pays, 15h.

Brochure de l'UNTL disponible en mairie, à l'Office de Tourisme, auprès du secrétariat de UNTL, 29 Draye de Meyne à Nyons (de 14h à 17h).

Soirée de présentation de la nouvelle saison de « Nyons en scène » vendredi 16 octobre, à 19h, à la Maison de Pays.

Un montage vidéo des extraits des spectacles vous permettra de découvrir en avant-première la programmation en présence de professionnels du spectacle impliqués cette saison.

